

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00134
Numéro SIREN : 893 295 485
Nom ou dénomination : GEOLI B

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt 8537

PROCESO DE EVALUACIÓN DE LA CALIDAD DE LA ATENCIÓN AL CLIENTE

El presente documento tiene como objetivo...

...definir los criterios de evaluación...

1. Introducción

El presente documento tiene como objetivo definir los criterios de evaluación de la calidad de la atención al cliente en el área de atención al cliente de la empresa. Este documento es parte del proceso de evaluación de la calidad de la atención al cliente y tiene como finalidad definir los criterios de evaluación que se utilizarán para medir el nivel de satisfacción del cliente.

2. Objetivos de la evaluación

El objetivo principal de esta evaluación es determinar el nivel de satisfacción del cliente con los servicios ofrecidos por la empresa. Para ello se han establecido los siguientes objetivos: identificar los puntos fuertes y débiles de la atención al cliente, medir el nivel de satisfacción del cliente con los servicios ofrecidos, y determinar las áreas de oportunidad para mejorar la calidad de la atención al cliente.

3. Metodología de la investigación

La metodología utilizada para esta investigación es la encuesta por cuestionario. Se diseñó un cuestionario que mide el nivel de satisfacción del cliente con los servicios ofrecidos por la empresa. El cuestionario se aplicó a un grupo de clientes que utilizaron los servicios de la empresa durante el último trimestre. Los datos obtenidos se analizaron utilizando técnicas estadísticas descriptivas.

Los resultados de la encuesta indican que el nivel de satisfacción del cliente con los servicios ofrecidos por la empresa es moderado. Se identificaron varias áreas de oportunidad para mejorar la calidad de la atención al cliente, como el tiempo de espera, la claridad de la información y la actitud del personal de atención al cliente.

En conclusión, se recomienda a la empresa que tome medidas para mejorar la calidad de la atención al cliente en las áreas de oportunidad identificadas.

Firma

Fecha

Elaborado por: [Nombre]

№ 202308537



REÇU LE

31 AOUT 2023

GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE - TOURS

GEOLI B

Les Hautes Nongrenières
37360 NEUILLE-PONT-PIERRE

COMPTES ANNUELS
du 01/04/2022 au 31/03/2023

CERTIFIÉ COMPTABLE

Siège social La Flèche : 3 rue de la Magdeleine - 72200 LA FLECHE

☎ 02 43 48 06 06

Château du Loir : 13 rue de Mont sur Loir - 72500 MONTVAL-SUR-LOIR

☎ 02-43-79-65-00

Le Mans : ZAC des Hunaudières - 96, Route du Petit Bel Œuvre - 72230 RUAUDIN

☎ 02 85 29 71 80

Membre du Réseau Cabex

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau De l'Ordre de la région d'Angers - SARL au capital de 50 000 € - RCS Le Mans B 414 688 929 - APE 6920Z

www.e2ca-expertise.com

104

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

104
104
104

Sommaire

Attestation de l'Expert-Comptable	1
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	6
Annexes 2023	9
<i>PREAMBULE</i>	9
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	11
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	12
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	13
Soldes intermédiaires de gestion	15
Tableau de financement	18
Bilan détaillé	23
<i>ACTIF</i>	23
<i>Actif immobilisé</i>	23
<i>Actif circulant</i>	23
<i>PASSIF</i>	24
<i>Capitaux Propres</i>	24
<i>Provisions pour risques et charges</i>	24
<i>Emprunts et dettes</i>	24
Compte de résultat détaillé	25
Liasse Fiscale	28
Liste des Immobilisations	44

SECRET

1. The information contained in this document is classified "Secret" because its disclosure would be injurious to the national defense.

2. This document contains information which is the property of the United States Government and is loaned to you for your information only. It is not to be distributed outside your organization.

3. This document is to be kept in a secure place and is not to be loaned, copied, or otherwise made available to any person other than those specifically authorized to receive it.

4. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

5. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

6. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

7. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

8. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

9. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

10. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

11. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

12. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

13. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

14. This document is to be destroyed when it is no longer needed for your information. It is not to be retained for any other purpose.

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise GEOLI B pour l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, ~~je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.~~

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	308 599,32 Euros
Chiffre d'affaires	135 000,00 Euros
Résultat net comptable	14 553,55 Euros

Fait à CHATEAU DU LOIR
Le 30/06/2023

Signature de l'Expert Comptable

Philippe PICOULEAU



Cabinet SARL E2CA

11/27/72

MEMORANDUM FOR THE RECORD

On 11/27/72, the following information was received from the [redacted] regarding the [redacted] of the [redacted] in the [redacted] area.

The [redacted] of the [redacted] is [redacted] and is [redacted] to the [redacted] of the [redacted] area.

The [redacted] of the [redacted] is [redacted] and is [redacted] to the [redacted] of the [redacted] area.

The [redacted] of the [redacted] is [redacted] and is [redacted] to the [redacted] of the [redacted] area.

The [redacted] of the [redacted] is [redacted] and is [redacted] to the [redacted] of the [redacted] area.

The [redacted] of the [redacted] is [redacted] and is [redacted] to the [redacted] of the [redacted] area.

Very truly yours,

[redacted]

[redacted]

*BILAN
ET
COMPTE DE RESULTAT*

BILAN
ET
COMPTE DE RESULTAT

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023. (12 mois)		du 01/01/2021 au 31/03/2022 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	240 000		240 000	240 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	240 000		240 000	240 000	
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	43 200		43 200		43 200
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 949		6 949		6 949
· Autres	10 023		10 023	4 235	5 788
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 804		7 804	2 011	5 793
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	624		624	11 452	-10 828
TOTAL (II)	68 599		68 599	17 698	50 901
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	308 599		308 599	257 698	50 901

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	du 01/01/2021 au 31/03/2022 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	10 000		10 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 254		1 254
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	14 554	11 254	3 300
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	125 807	111 254	14 553
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	75 730	89 657	- 13 927
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	31 804	42 623	- 10 819
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 733	834	899
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 094	2 268	826
. Organismes sociaux	6 223	6 279	- 56
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 571	1 986	585
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 538	2 798	4 740
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	54 100		54 100
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	182 792	146 444	36 348
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	308 599	257 698	50 901

ANNEXE

EXHIBIT

Annexes 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 15 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 308 599,32 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 553,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/06/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

1950

MEMORANDUM

TO: THE BOARD OF TRUSTEES

FROM: THE PRESIDENT

SUBJECT: [Illegible]

[Illegible text]

STATE OF THE UNIVERSITY

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

Annexes 2023 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 240 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	240 000			240 000
TOTAL	240 000			240 000

Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 60 796

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	60 796	60 796	
TOTAL	60 796	60 796	

Produits à recevoir par postes du bilan = 14 750

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 400
Autres créances	350
Disponibilités	
TOTAL	14 750

Charges constatées d'avance = 624

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2023 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

Etat des dettes = 182 792

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	75 730	14 084	57 938	3 708
Dettes financières diverses	31 804	31 804		
Fournisseurs	1 733	1 733		
Dettes fiscales & sociales	19 426	19 426		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 100	54 100		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	182 792	121 146	57 938	3 708

Charges à payer par postes du bilan = 60 747

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 373
Dettes fiscales & sociales	5 374
Autres dettes	54 000
TOTAL	60 747

MEMORANDUM

TO : THE BOARD OF TRUSTEES

DATE: 1/15/50

FROM : THE UNIVERSITY OF CHICAGO
SUBJECT: [Illegible]

[Extremely faint and illegible text, likely a memorandum or report, possibly containing financial or administrative details.]

Annexes 2023 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS BTT	30 000	10 467	100	30 000	30 000			685 045	43 381	
SAS NPP	10 000	-2 702	100	10 000	10 000			127 310	0	
SAS 2LLTP	5 000	479 176	100	200 000	200 000			1 792 394	-49 217	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ETAT DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/03/2022 (15 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	135 000	168 000	- 33 000	-19,64
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	135 000	168 000	- 33 000	-19,64
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe		700	- 700	-100
Marge brute sur production (II)	135 000	167 300	- 32 300	-19,31
Taux de marge brute sur production	100,00 %	99,58 %		
Marge brute globale (I + II)	135 000	167 300	- 32 300	-19,31
Taux de marge brute globale	100,00 %	99,58 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	7 024	6 981	43	0,62
Valeur ajoutée produite	127 976	160 319	- 32 343	-20,17
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	94,80 %	95,43 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	601	697	- 96	-13,77
- Salaires et traitements	97 279	97 132	147	0,15
- Charges sociales	16 333	20 783	- 4 450	-21,41
Excédent brut d'exploitation	13 762	41 707	- 27 945	-67,00
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	10,19 %	24,83 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	18	3	15	500,00
- Autres charges de gestion courante	60	1	59	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	13 720	41 709	- 27 989	-67,11
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	10,16 %	24,83 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	178	280	- 102	-36,43
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilés	1 751	1 250	501	40,08
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	12 148	40 740	- 28 592	-70,18
Résultat courant / chiffre d'affaires	9,00 %	24,25 %		

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/03/2022 (15 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 360		5 360	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	383	27 500	- 27 117	-98,61
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	4 977	-27 500	32 477	118,10
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	2 571	1 986	585	29,46
Résultat net Comptable	14 554	11 254	3 300	29,32
Résultat net / chiffre d'affaires	10,78 %	6,70 %		

TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT

Tableau de financement

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice préc 31/03/2022 (15 mois)
Ressources durables		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	14 554	11 254
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		100 000
Augmentation des autres capitaux propres		
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières	42 364	163 055
Total des ressources (I)	56 918	274 308
Emplois stables		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réduction des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		240 000
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Remboursement des dettes financières	72 448	35 010
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des emplois (II)	72 448	275 010
Variation du fonds de roulement net global		
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)		
Emplois nets de fonds permanents (II-I)	15 530	702
Valeur du fonds de roulement à la clôture	-16 233	-702

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exe clos le 31/03/2023 Solde	Ex préc. 31/03/2022 Solde N-1
Variations d'exploitation				
Variations des actifs d'exploitation				
Stocks de matières et approvisionnements nets				
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés nets	43 200		-43 200	
Provisions pour dépréciation des clients douteux				
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)		3 529	3 529	-11 452
Variation des comptes courants débiteurs				
Variations des dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		899	899	834
Autres dettes d'exploitation		60 095	60 095	13 331
Totaux d'exploitation	43 200	64 523	21 323	2 713
Variation nette d'exploitation (A)		21 323	21 323	2 713
Variation hors exploitation				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
Totaux hors exploitation				
Variation nette hors exploitation (B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement				
Dégagement de l'exercice en fonds de roulement			21 323	2 713
Variation de trésorerie				
Variation des disponibilités	5 793		-5 793	-2 011
Variation des concours bancaires				
Totaux de trésorerie	5 793		-5 793	-2 011
Variation nette de trésorerie (C)	5 793		-5 793	-2 011
Variation du fonds de roulement net global				
Emploi net				
Ressource nette			15 530	702

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

No.	Author	Title	Date	Remarks
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

		31/03/2023	31/03/2022
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable	14 554	11 254
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- Reprise sur amortissements et sur provisions		
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
	- Subventions d'investissement virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement de l'exercice		14 554	11 254
CALCUL DE LA	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
Augmentation des capitaux propres			
Augmentation de capital et apports		100 000	
Augmentation des autres capitaux propres			
Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	42 364	163 055	
Total des ressources (I)		56 918	274 308
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Diminution des capitaux propres		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
	Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles		
	Immobilisations financières		240 000
	Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement des dettes financières	72 448	35 010	
Total des emplois (II)		72 448	275 010
Variation du fonds de roulement net global			
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)			
Emplois nets de fonds permanents (II-I)		15 530	702

Tableau de financement

Présenté en Euros

		31/03/2023	31/03/2022
	Variations d'exploitation		
	Variations des actifs d'exploitation		
	Stocks de matières et approvisionnements		
	En-cours et produits finis		
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances clients et comptes rattachés	-43 200	
	Provisions pour dépréciation des clients douteux		
	Autres créances d'exploitation	3 529	-11 452
	Variations des dettes d'exploitation		
	Avances et acomptes reçues sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	899	834
	Autres dettes d'exploitation	60 095	13 331
	Totaux d'exploitation	21 323	2 713
	Variation nette d'exploitation (A)	21 323	2 713
	Variations hors exploitation		
	Variation des autres débiteurs		
	Variation des autres créditeurs		
	Totaux hors exploitation		
	Variation nette hors exploitation (B)		
	Variation du besoin en fonds de roulement	-21 323	-2 713
	Variations de trésorerie		
	Variation des disponibilités	-5 793	-2 011
	Variation des concours bancaires		
	Totaux de trésorerie	-5 793	-2 011
	Variation nette de trésorerie (C)	-5 793	-2 011
	Variation du fonds de roulement net global		
	Emploi net		
	Ressource nette	15 530	702

STATE OF CALIFORNIA - DEPARTMENT OF REVENUE

DATE	DESCRIPTION	AMOUNT	REMARKS
1900			
1901			
1902			
1903			
1904			
1905			
1906			
1907			
1908			
1909			
1910			
1911			
1912			
1913			
1914			
1915			
1916			
1917			
1918			
1919			
1920			
1921			
1922			
1923			
1924			
1925			
1926			
1927			
1928			
1929			
1930			
1931			
1932			
1933			
1934			
1935			
1936			
1937			
1938			
1939			
1940			
1941			
1942			
1943			
1944			
1945			
1946			
1947			
1948			
1949			
1950			
1951			
1952			
1953			
1954			
1955			
1956			
1957			
1958			
1959			
1960			
1961			
1962			
1963			
1964			
1965			
1966			
1967			
1968			
1969			
1970			
1971			
1972			
1973			
1974			
1975			
1976			
1977			
1978			
1979			
1980			
1981			
1982			
1983			
1984			
1985			
1986			
1987			
1988			
1989			
1990			
1991			
1992			
1993			
1994			
1995			
1996			
1997			
1998			
1999			
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			
2014			
2015			
2016			
2017			
2018			
2019			
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			
2025			
2026			
2027			
2028			
2029			
2030			
2031			
2032			
2033			
2034			
2035			
2036			
2037			
2038			
2039			
2040			
2041			
2042			
2043			
2044			
2045			
2046			
2047			
2048			
2049			
2050			

DETAILS DES COMPTES

DETAILS DES COMPTES

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le - 31/03/2023 (12 mois)		du 01/01/2021 au 31/03/2022 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres participations	240 000		240 000	240 000	
2610000000 TITRES DE PARTICIPAT	240 000		240 000	240 000	
TOTAL (I)	240 000		240 000	240 000	
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	43 200		43 200		43 200
4110000000 CLIENTS	28 800		28 800		28 800
4181000000 Chents - Factures à établir	14 400		14 400		14 400
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 949		6 949		6 949
4456600000 TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICE	60		60		60
4458600000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	289		289		289
4458700000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	6 600		6 600		6 600
. Autres	10 023		10 023	4 235	5 788
4487000000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	350		350		350
4518700000 INTERET GROUPE A RECEVOIR	178		178	280	- 102
4551010000 NPP LOC	9 495		9 495	3 955	5 540
Disponibilités	7 804		7 804	2 011	5 793
5121000000 CIC (SCANBANK)	7 804		7 804	2 011	5 793
Charges constatées d'avance	624		624	11 452	- 10 828
4860000000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	624		624	11 452	- 10 828
TOTAL (II)	68 599		68 599	17 698	50 901
TOTAL ACTIF (0 à V)	308 599		- 308 599	257 698	50 901

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	du 01/01/2021 au 31/03/2022 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000) 10130000000 CAPITAL	100 000 100 000	100 000 100 000	
Réserve légale 10610000000 RESERVE LEGALE	10 000 10 000		10 000 10 000
Autres réserves 10680000000 AUTRES RESERVES	1 254 1 254		1 254 1 254
Résultat de l'exercice	14 554	11 254	3 300
TOTAL (I)	125 807	111 254	14 553
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts 16410000000 EMPRUNT CIC 100K	75 730 75 730	89 657 89 657	- 13 927 - 13 927
Associés 45186000000 INTERET GROUPE A PAYER 45510000000 ZLLTP 45510200000 BTT	31 804 784 29 020 3 000	42 623 493 42 130	- 10 819 291 - 14 110
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40100000000 FOURNISSEURS 40810000000 FOURN. FACT. NON PARVENUES	1 733 360 1 373	834 834	899 - 474 1 373
. Personnel 42110000000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DU 42820000000 PERSONNEL PROV. CONGES PAYES	3 094 1 678 1 416	2 268 1 433 834	826 245 582
. Organismes sociaux 43100000000 URSSAF 43700000000 TICKETS RESTAURANTS 43720000000 CAISSE RETRAITE AG2R 43820000000 CHARGES SOCIALES / C. PAYES 43860000000 ORG. SOCIAUX - CHARGES A PAYER	6 223 812 167 1 287 167 3 791	6 279 776 167 123 134 5 080	- 56 36 1 164 33 - 1 289
. Etat, impôts sur les bénéfices 44400000000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	2 571 2 571	1 986 1 986	585 585
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 44551000000 ETAT TVA A DECAISSER 44571000000 ETAT TVA COLLECTEE	7 538 -2 738 4 800	2 798 2 798	4 740 - 60 4 800
Autres dettes 41980000000 Chents - autres avoirs à établir 45520000000 GEOFFREY BEDU	54 100 54 000 100		54 100 54 000 100
TOTAL (IV)	-182 792	146 444	36 348
TOTAL PASSIF (I à V)	308 599	257 698	50 901

LIASSE FISCALE

THREE FISCAL

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise		GEOLI B			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Les Hautes Nongrenières 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE					
SIRET		8 9 3 2 9 5 4 8 5 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 5			
					Exercice N dos le 3 1 0 3 2 0 2 3		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	{ Fonds commercial *						
	{ Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		240 000		240 000	
Total I (5)		044		240 000		240 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052			
	{ Matières premières, approvisionnements, en cours de production *						
	{ Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068		43 200		43 200
			{ Autres * (3)	072		16 972	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		7 804		7 804	
	Charges constatées d'avance *	092		624		624	
	Total II		096		68 599		68 599
Total général (I + II)		110		308 599		308 599	
PASSIF						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		100 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		10 000	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131				1 254	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		14 554	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I				142		125 807
Provisions pour risques et charges				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		75 730	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		1 733	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		31 904		105 330	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III				176		182 792	
Total général (I + II + III)				180		308 599	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		9 673		184	
						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970

Year	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Jan										
Feb										
Mar										
Apr										
May										
Jun										
Jul										
Aug										
Sep										
Oct										
Nov										
Dec										

Year	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Jan										
Feb										
Mar										
Apr										
May										
Jun										
Jul										
Aug										
Sep										
Oct										
Nov										
Dec										

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise GEOLI B						Néant <input type="checkbox"/>					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	240 000	482		484		486	240 000				
TOTAL		490	240 000	492		494		496	240 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

DATE	DESCRIPTION	AMOUNT
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610	612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620	622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640	642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664		666		
TOTAL		680	682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	960
Total des déficits restant à reporter	970

III DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381 6 357
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325 3 357
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327 3 000
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380 (0)
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 27 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 910
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

OGFIP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise : GEOLI B		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2022 et clos le : 31/03/2023		Données en nombre de mois : 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
- Dont apprentis		657	
- Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		/ /	
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128</p> <p>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs</p>			

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

1970-1971 Annual Report of the Board of Directors

Main body of the report containing various sections of text, including financial statements and operational reports.

Item	1970	1971
Assets	100	100
Liabilities	100	100
Equity	100	100
Income	100	100
Expenses	100	100
Net Income	100	100

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SADE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case
(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

Date	Description	Debit	Credit
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030



Formulaire à déposer
en double exemplaire

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Tombra à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01042022	et clos le		31032023	Régime simplifié d'imposition		X			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					Régime réel normal						
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre											
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société					Adresse du siège social						
GEOLI B Les Hautes Nongrenières 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE											
SIRET 8 9 3 2 9 5 4 8 5 0 0 0 1 3					Mél:contact@211tp.fr						
Adresse du principal établissement					Ancienne adresse en cas de changement						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère											
SIRET											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées			Activités des sièges sociaux			Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal					Bénéfice imposable au taux normal		Déficit				
Bénéfice imposable à 15 %		17 142		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2. Plus-values			PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %								
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A								
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			Autres dispositifs					
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies											
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)											
D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065-8D)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf notice de la déclaration n° 2065-8D)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf notice du formulaire n°2065-SD)											
1 Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre											
2 Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom/Adresse					
						N°					
3 Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom/Adresse					
						N°					
H COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					OUI <input checked="" type="checkbox"/>		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé Sage Génération Experts		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr											
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable					Nom et adresse du conseil						
SARL E2CA BP 90148 Z.I. De Mont sur Loir 72500 CHATEAU DU LOIR					Tél:02 43 79 65 00						
Tél:02 43 79 65 00					Tél:						
CGA/OMGA					Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné					Date		30062023		Lieu		NEUILLE-PONT-PIERRE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné					Qualité et nom du signataire		Gérant		Goefrey BEDU		
Signature											
Examen de conformité fiscale (ECF)					prestataire :						

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUÉ DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
Geoffrey BEDU	10000	2022	49 305					
La Basse Gitonnière 37370 NEUVY-LE-ROI								

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables janvier 2023

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464		
<i>(À soustraire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>						
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice						
A- Règles de droit commun						
Charges financières nettes de l'exercice			a			
EBITDA fiscal de l'exercice			b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé						
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report						
A- Suivi des charges financières nettes en report						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i			
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)			(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report						
			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

SADE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2000, rue de la Loi, 1050 Brussels, Belgium
Tel: +32 (0) 2 279 11 11
Fax: +32 (0) 2 279 11 12
E-mail: info@la-roche.com

1. The first part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

2. The second part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

3. The third part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

4. The fourth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

5. The fifth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

6. The sixth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

7. The seventh part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

8. The eighth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

9. The ninth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

10. The tenth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

11. The eleventh part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

12. The twelfth part of the document is a list of the names of the members of the Board of Directors of the company, together with their respective functions and the date of their appointment.

1953

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

(1953)

No.	Name	Address	City
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

No.	Name	Address	City	State	Country	Profession	Notes
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
47							
48							
49							
50							
51							
52							
53							
54							
55							
56							
57							
58							
59							
60							
61							
62							
63							
64							
65							
66							
67							
68							
69							
70							
71							
72							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
79							
80							
81							
82							
83							
84							
85							
86							
87							
88							
89							
90							
91							
92							
93							
94							
95							
96							
97							
98							
99							
100							

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2023)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

GEOLI B
 Les Hautes Nongrenières 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE

Numéro SIRET du principal établissement

89329548500013

Code APE

7010Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	17 142
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	17 142
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		17 142

l **III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

(0)

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

The Board of Directors has reviewed the financial statements of the Corporation for the year ended December 31, 1980, and has approved the same for inclusion in the annual report.

[Redacted]

Approved by the Board of Directors
Date: _____

[Redacted]

Approved by the Board of Directors
Date: _____

Statement of Financial Position	
As of December 31, 1980	
Assets	
Current Assets	\$ 1,234,567
Property, Plant and Equipment	876,543
Intangible Assets	123,456
Other Assets	54,321
Liabilities	
Current Liabilities	\$ 987,654
Long-Term Debt	234,567
Other Liabilities	123,456
Equity	
Common Stock	\$ 1,000,000
Retained Earnings	1,034,567
Other Equity	123,456

Statement of Operations	
For the Year Ended December 31, 1980	
Revenue	\$ 5,678,901
Cost of Sales	(2,345,678)
Gross Profit	3,333,223
Operating Expenses	(1,234,567)
Operating Income	2,098,656
Other Income	123,456
Other Expenses	(54,321)
Income Before Taxes	2,167,791
Income Tax Expense	(433,582)
Net Income	\$ 1,734,209

[Redacted]

Approved by the Board of Directors
Date: _____

[Redacted]

Approved by the Board of Directors
Date: _____

IMMOBILISATIONS

Liste des Immobilisations

GEOLI B Période du 01/04/2022 au 31/03/2023 Présenté en Euros		IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables									
Compte 2610000000 / TITRES DE PARTICIPAT											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dépr.	Val. nette
0001 2LLTP 250 x400	25/01/2021	100 000,00			N.A.0,00						100 000,00
0002 NPPLOC CAPITAL SOCIAL	02/02/2021	10 000,00			N.A.0,00						10 000,00
0003 2LLTP 250 x400	01/04/2021	100 000,00			N.A.0,00						100 000,00
0004 BTT CAPITAL SOCIAL	15/10/2021	30 000,00			N.A.0,00						30 000,00
Sous-total											240 000,00
Total général											240 000,00

GEOLI B

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 Euros

Siège social : Les Hautes Nongrenière - 37360 NEUILLE PONT PIERRE

R.C.S. TOURS 893 295 485

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 AOUT 2023

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois,

Le 28 août à 10 heures,

Monsieur Geoffrey BEDU, associé unique de la Société « **GEOLI B** »,

Société à responsabilité limitée au capital 100.000 Euros, divisé en 10.000 parts sociales de 10 Euros chacune

S'est réuni au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation régulière faite par le Gérant plus de quinze jours à l'avance.

Monsieur Geoffrey BEDU préside la séance en sa qualité de Gérant.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres

- les rapports de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 mai 2019 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.
- le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire au 31 mai 2019.

le texte des résolutions soumises au vote des Associés.

Déclare que les rapports sus-visés de la Gérance, le compte de résultat, le bilan, l'annexe, et le texte des résolutions proposées ont été remis aux Associés dans les délais légaux et, dans le même temps, tenus ainsi que l'inventaire, à leur disposition au lieu du siège social.

Qu'ainsi les Associés ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information, ce qui est unanimement admis et reconnu par les membres de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture des rapports de la Gérance sur les opérations de l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.
2. Examen et approbation desdites conventions.
3. Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 mars 2023 et quitus à la Gérance.
4. Affectation des résultats.
5. Rémunération du Gérant.

Il donne ensuite lecture des rapports de la Gérance sur les opérations de l'exercice et les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et présente les comptes du dernier exercice.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2023,

Approuve le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater de Code Général des Impôts, l'absence d'amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du C.G.I.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,

Prend acte de la poursuite des conventions conclues au cours des exercices précédents et de l'absence de convention nouvelle au cours de cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice dont elle constate l'existence et s'élevant à : 14.554 Euros :
: ===== :

Au poste « Autres réserves » en totalité étant observé que la réserve légale est intégralement dotée.

~~Conformément aux dispositions légales, il a été rappelé à l'Assemblée qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux derniers exercices sociaux.~~

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Ratifie en tant que de besoin le montant de la rémunération nette perçue par Monsieur Geoffrey BEDU au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à un montant de 48.202 Euros.

Confirme par ailleurs, la prise en charge par la Société des cotisations sociales de Monsieur Geoffrey BEDU jusqu'à la décision contraire des Associés.

Les cotisations ont représenté sur l'exercice :

- Au titre des cotisations TNS la somme de 24.696 Euros
- Au titre de cotisations loi Madelin la somme de 3.000 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

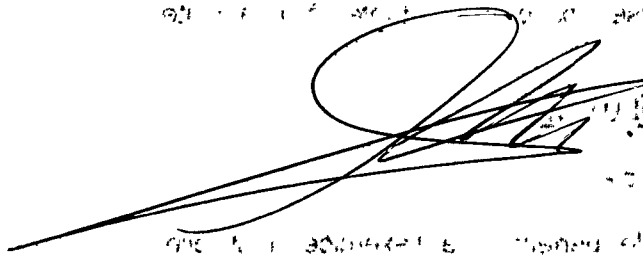
CLOTURE

PROCES-VERBAL

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les Associés.

M. Geoffrey BEDU



CHATRIER REPOULTON